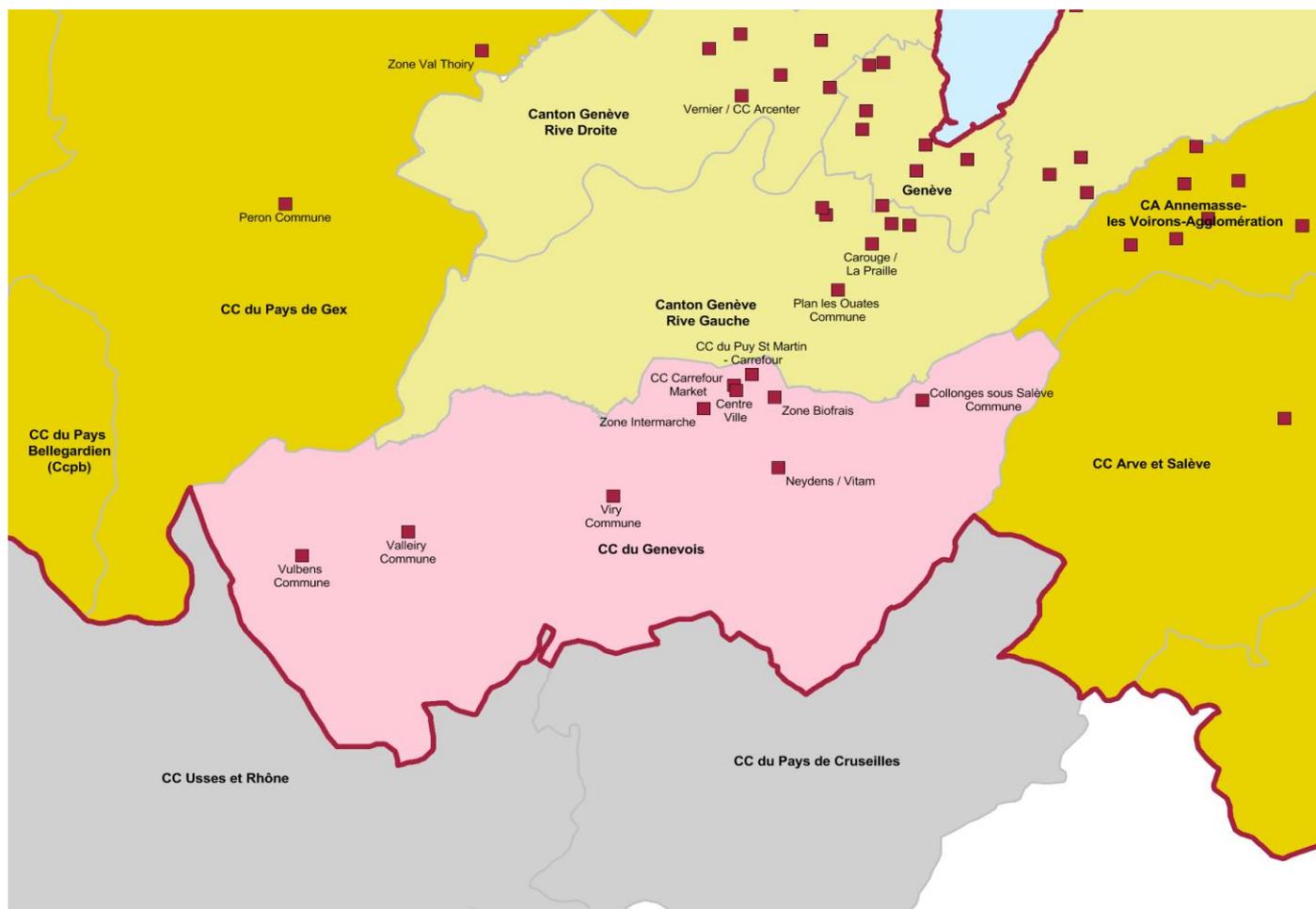


Communauté de Communes du Genevois

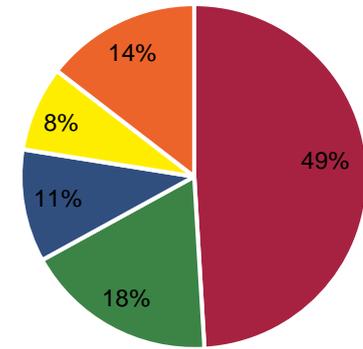
Carte de localisation



Indicateurs sociologiques

	CC du Genevois	Grand Genève	% Grand Genève
Population	46 702	1 034 381	5%
Ménages	20 502	443 879	5%
Taille des ménages	2,28	2,33	
Part des actifs transfrontaliers		60%	42% sur le Genevois français

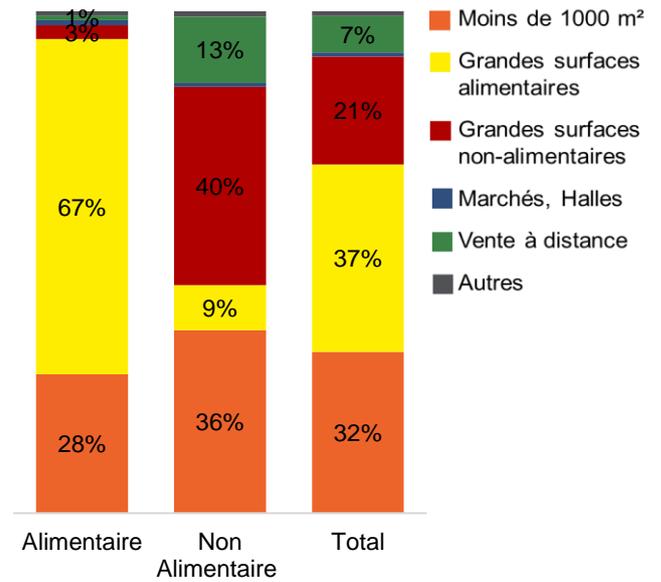
En famille de produits



- Alimentaire
- Eq de la Personne
- Eq de la Maison
- Bricolage, Jardinage
- Biens culturels et loisirs

13 364 €
Dépenses annuelles de consommation par ménage
<
14 697 €
dépense moyenne par ménage dans le Grand Genève

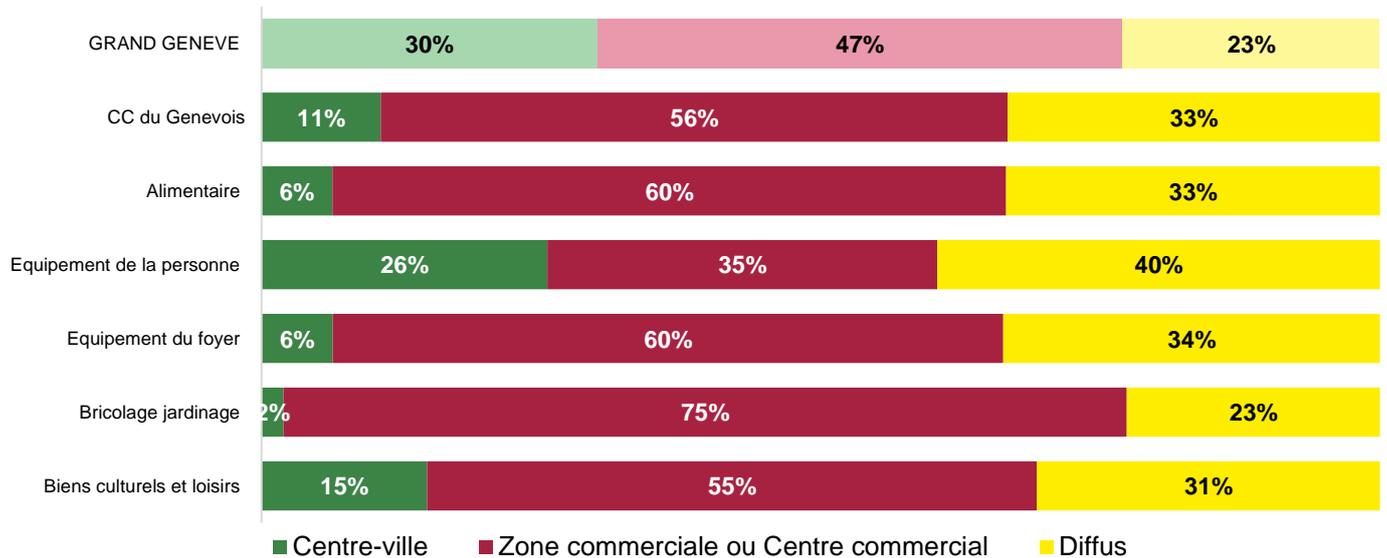
Circuits de distribution



Sur la CC du Genevois, la dépense commercialisable est estimée à 274 millions d'euros en 2018.

Les grandes surfaces sont le circuit de distribution dominant tant en alimentaire, qu'en non-alimentaire. 67% des dépenses alimentaires sont réalisées dans les grandes surfaces alimentaires. 49% des dépenses non alimentaires sont réalisées dans la grande distribution, dont 40% pour les grandes surfaces spécialisées.

Par localisation



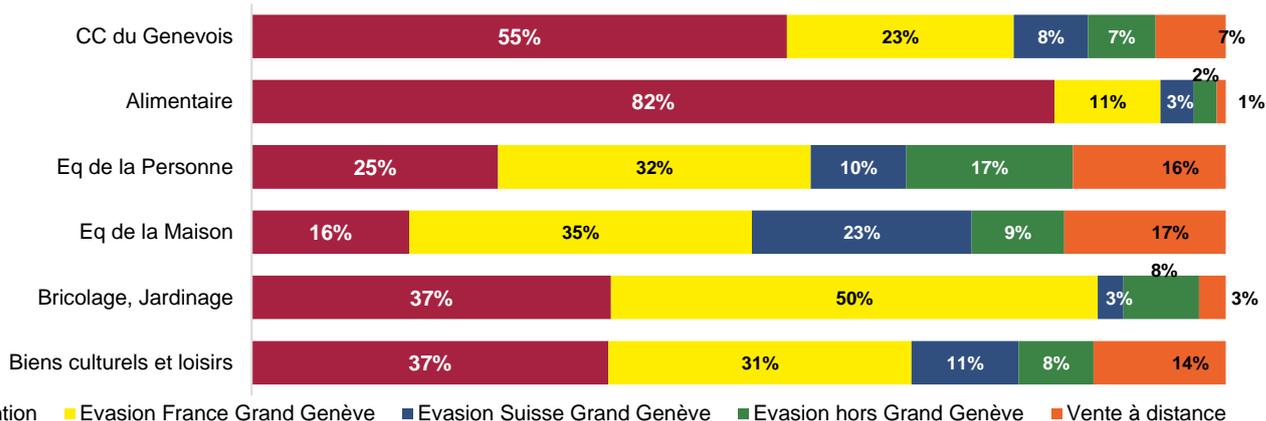
11% des dépenses des ménages sont réalisées dans des commerces de centre-ville, 56% dans des commerces en zones commerciales ou centres commerciaux.

En alimentaire, 6% des dépenses sont réalisées en centre-ville contre 30% pour les ménages du Grand Genève.

En non-alimentaire, 52% des dépenses sont réalisées dans les zones commerciales contre 47% pour les ménages du Grand Genève.

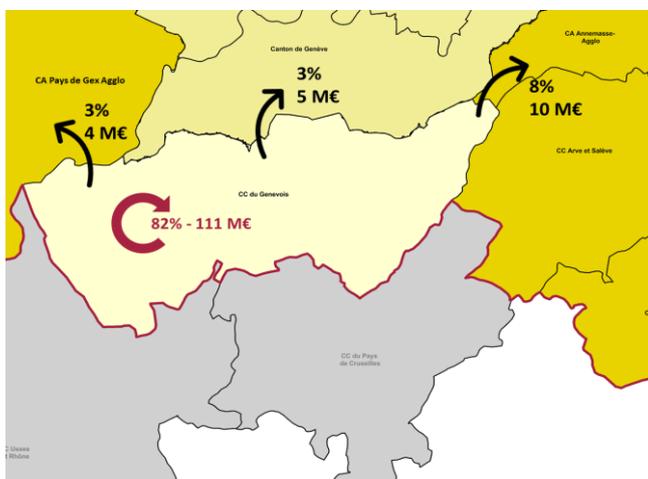
Flux de consommation et Evasion

Consommation sur le territoire et hors du territoire

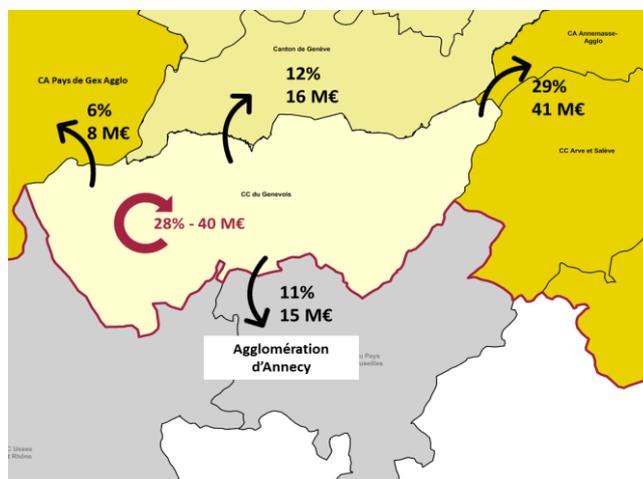


Flux de consommation des ménages du territoire

Alimentaire



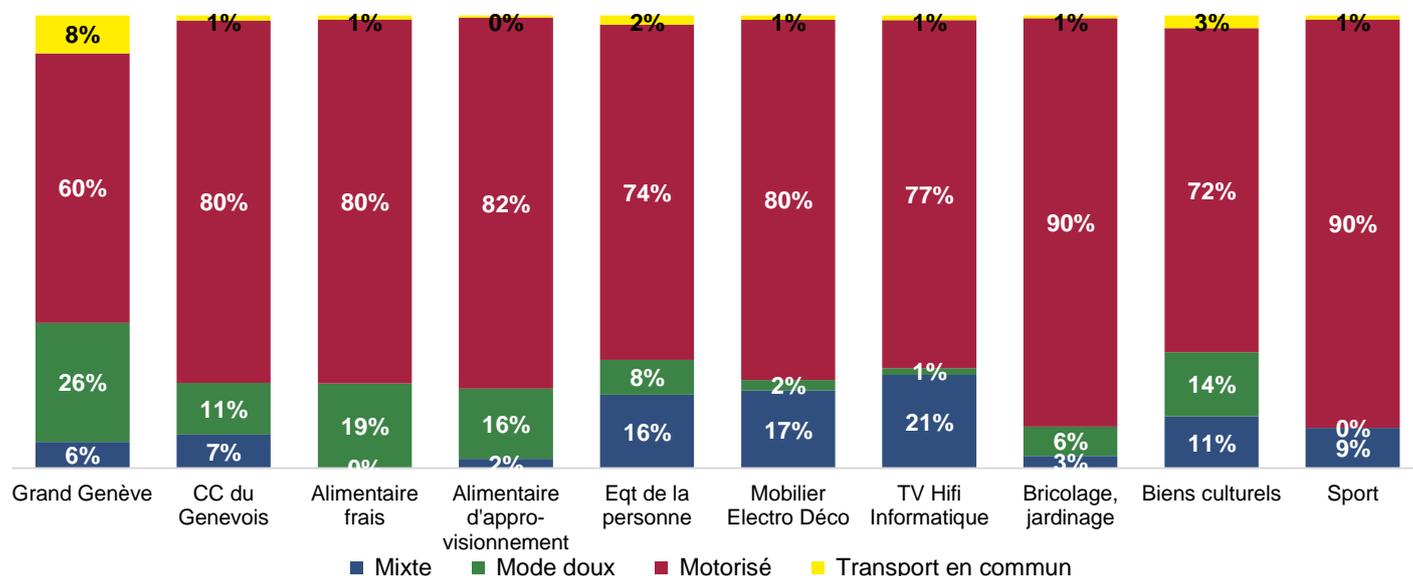
Non alimentaire



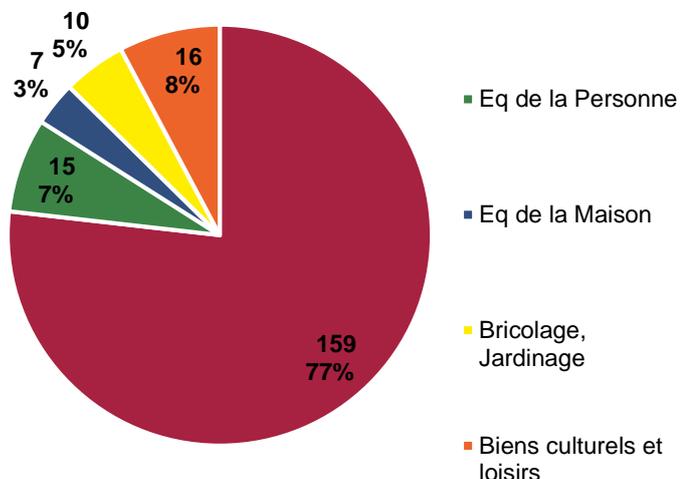
En alimentaire, 82% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. L'évasion physique est en direction de la CA Annemasse Agglo, la CA Pays de Gex Agglo et le canton de Genève.

En non-alimentaire, en raison de l'offre réduite, 28% des dépenses du territoire sont réalisées sur le territoire. L'évasion physique est majoritairement vers la CA Annemasse Agglo, puis vers l'agglomération d'Annecy, le canton de Genève et la CA Pays de Gex avec la Zone Val Thoiry.

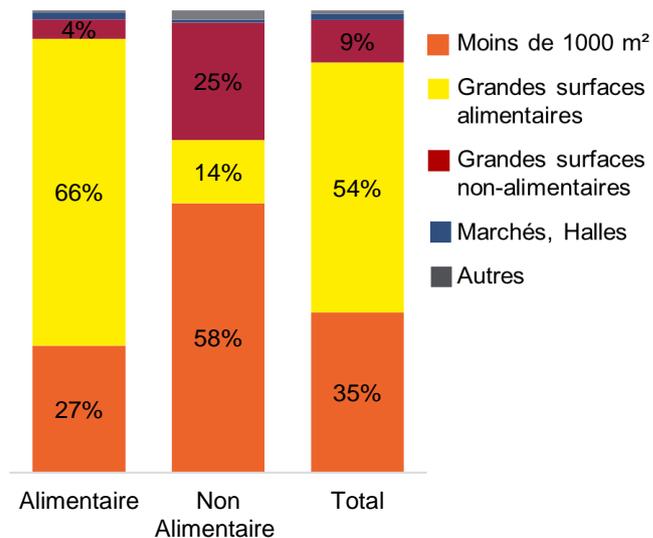
Modes de déplacement des ménages du territoire



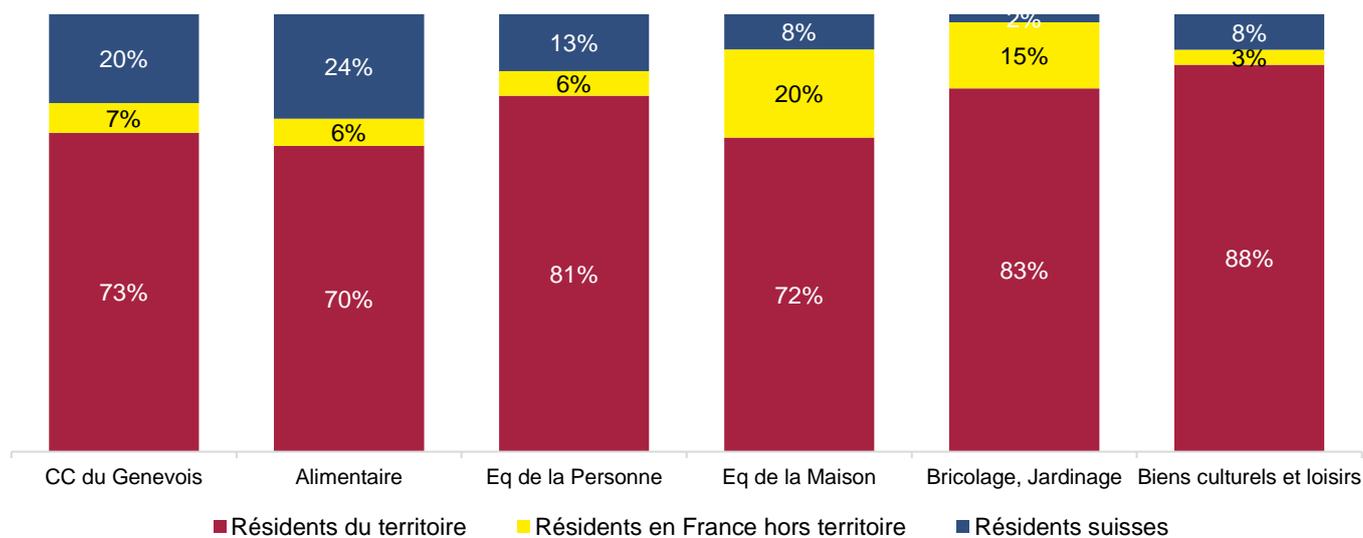
Par famille de produits (en M€)



Par circuits de distribution

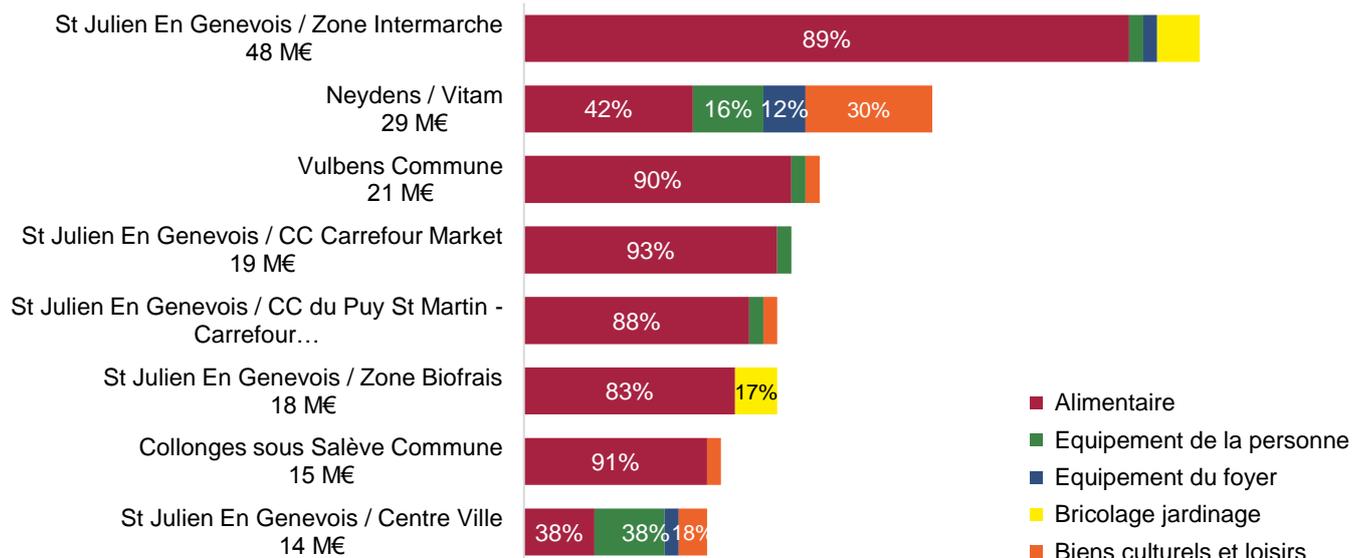


Attractivité du territoire : origine du chiffre d'affaires

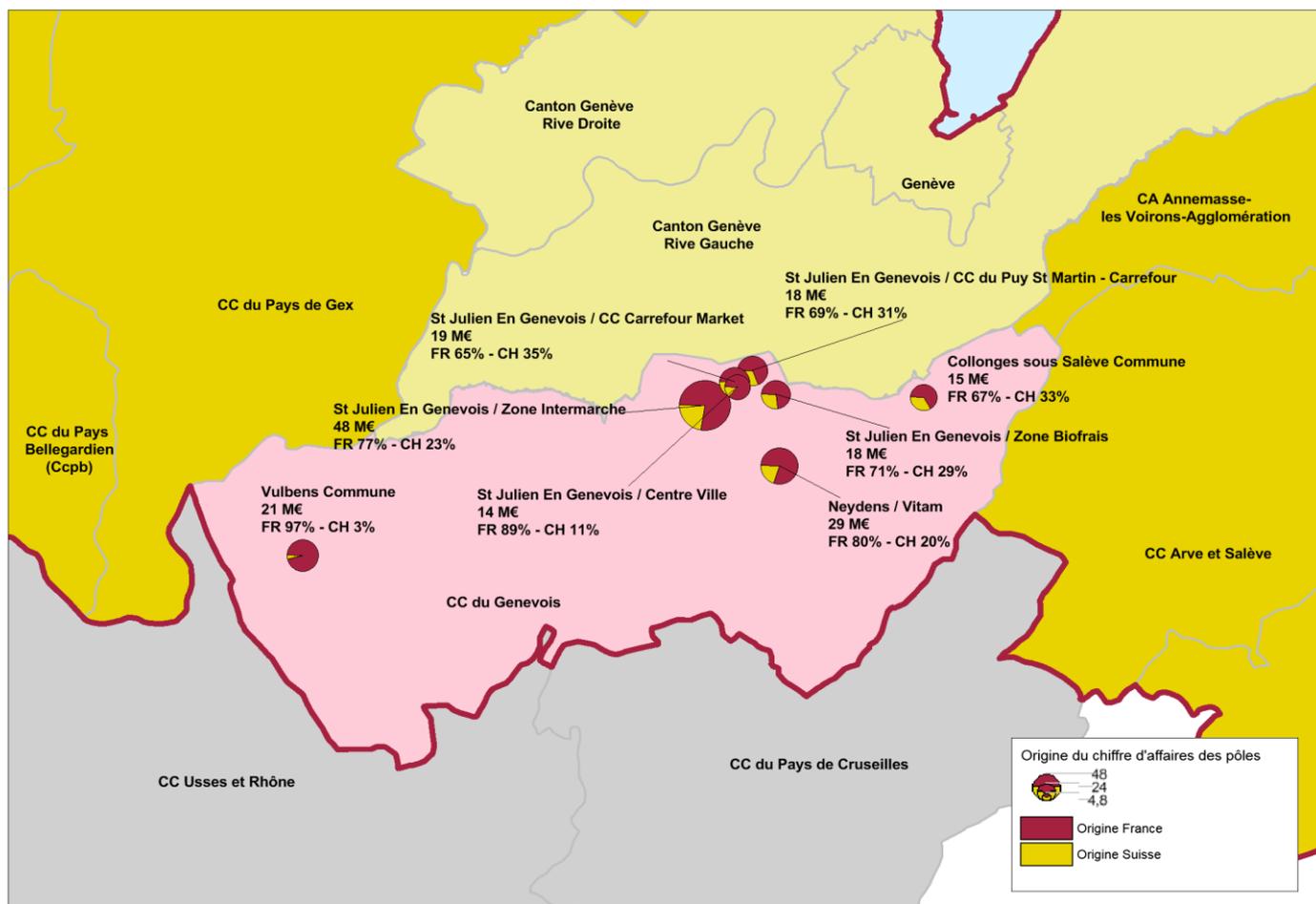


Sur les 206 milliards d'euros de chiffre d'affaires du territoire, 77% sont générés par l'alimentaire. 73% du chiffre d'affaires est réalisé par les ménages résidents du territoire. Le territoire attire plus la clientèle Suisse pour 20%, notamment sur les produits alimentaires.

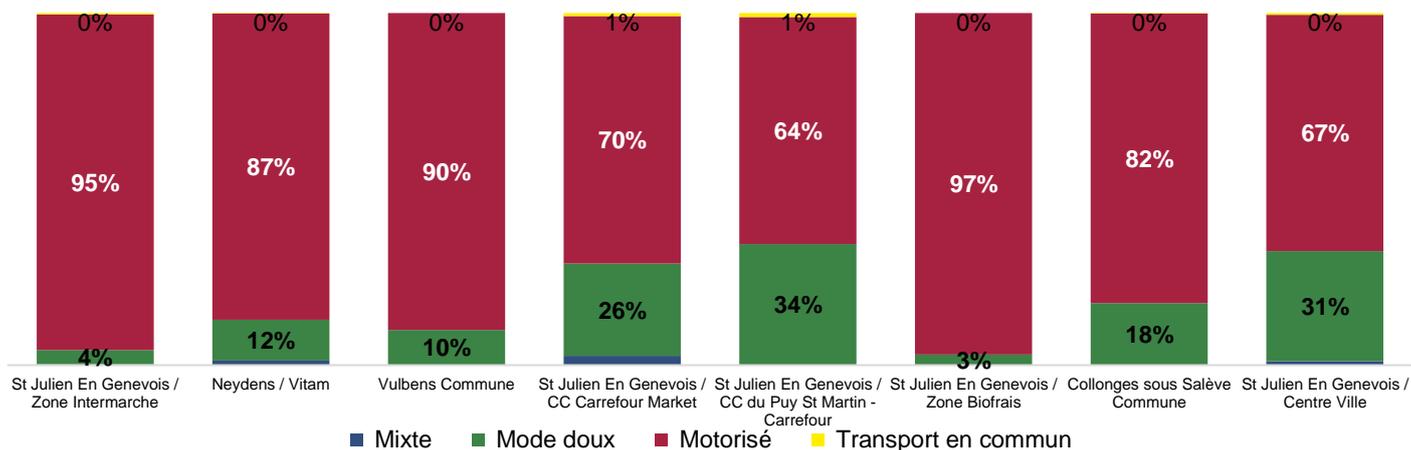
Chiffre d'affaires des principaux pôles par famille de produits



Origine du chiffre d'affaires des principaux pôles



Chiffre d'affaires des principaux pôles par mode de déplacement



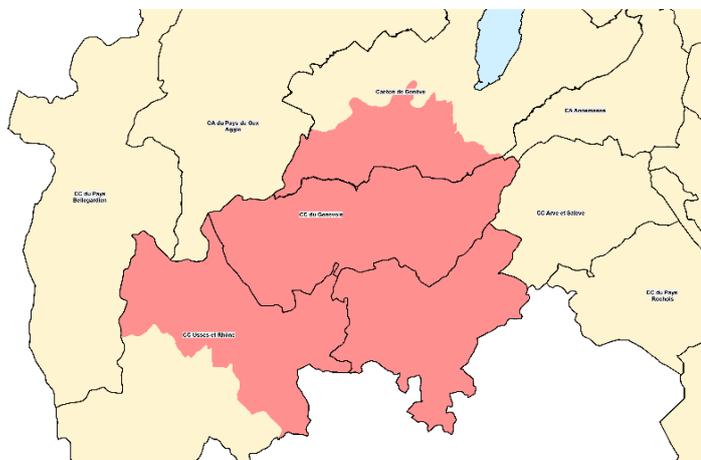
Le principal pôle du territoire est la zone Intermarché de St Julien en Genevois avec 48 M€, généré à 90% par des produits alimentaires. Hormis le pôle Vitam, les pôles du territoire réalisent leur chiffre d'affaires avec les produits alimentaires.

Les pôles attirent la clientèle Suisse, qui génère de 20 à 35% du chiffre d'affaires.

Les déplacements sont majoritairement en véhicule motorisé, les transports en commun sont très peu utilisés pour les achats sur les pôles de la CC du Genevois. Sur 3 pôles, les déplacements réalisés en mode doux représentent plus d'un quart du chiffre d'affaires, et notamment sur le centre ville de St Julien en Genevois.

Zone de chalandise

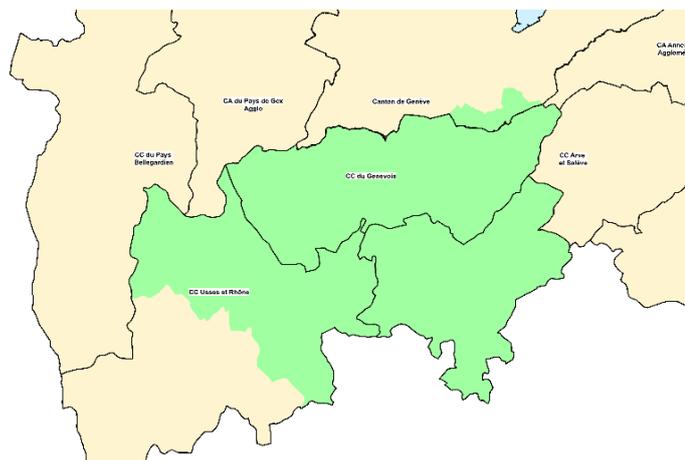
Alimentaire



ALIMENTAIRE			
	% de chiffre d'affaires reconstitué	Emprise moyenne	Population
Territoire	70%	82%	47 000
Reste France	4%	9%	27 000
Reste Suisse	16%	10%	94 000
TOTAL	90%	32%	168 000

La zone de chalandise alimentaire s'étend sur la CC Usse et Rhône, sur la CC du Pays de Cruseilles et sur une partie du canton de Genève. Dans la zone de chalandise, 10% des dépenses alimentaires des résidents Suisses sont dépensées sur la CC du Genevois.

Non alimentaire



NON ALIMENTAIRE			
	% de chiffre d'affaires reconstitué	Emprise moyenne	Population
Territoire	83%	28%	47 000
Reste France	5%	3%	27 000
Reste Suisse	1%	3%	5 000
TOTAL	89%	17%	79 000

La zone de chalandise non-alimentaire est plus réduite et particulièrement côté Suisse. Les taux d'emprise sont beaucoup plus faibles y compris sur les résidents du territoire (28%).

Synthèse

Une rétention forte en alimentaire de ses ménages résidents

Des pôles majoritairement composé de grandes surfaces alimentaires.

Des évasions fortes en non-alimentaires.

Une attractivité forte de la clientèle Suisse : 25% du chiffre d'affaires alimentaire provient des Suisses.

Peu de déplacements en mode doux, hormis sur certains pôles.

Des équilibres pouvant être perturbés par des changements de comportements de consommation des résidents suisses.

Forces

Une bonne couverture des besoins de la population en alimentaire

Une zone de chalandise étendue aux territoires voisins (Usses et Rhône, Pays de Cruseilles, Canton de Genève)

Faiblesses

Une faiblesse du poids relatif du centre-ville.

En alimentaire, des pôles majoritairement composés de grandes surfaces, dépendants de la clientèle suisse (25% du chiffre d'affaires)

Des lacunes sur la couverture des besoins en non-alimentaire, avec des évasions sur les territoires voisins

Opportunités

Favoriser les polarités de centre-ville pour améliorer la couverture des besoins en non-alimentaire

S'appuyer sur le développement des transports publics (Léman Express à St-Julien-en-Genois et à Viry, tramway) pour poursuivre le report modal.

Menaces

Une perte d'attractivité des centralités commerciales du territoire